

Principaux habitats associés	Principales espèces d'intérêt communautaire
Tourbière bombée (7110)	Cuivré de la Bistorte
Bas marais acide	Damier de la Succise

Espèces principales

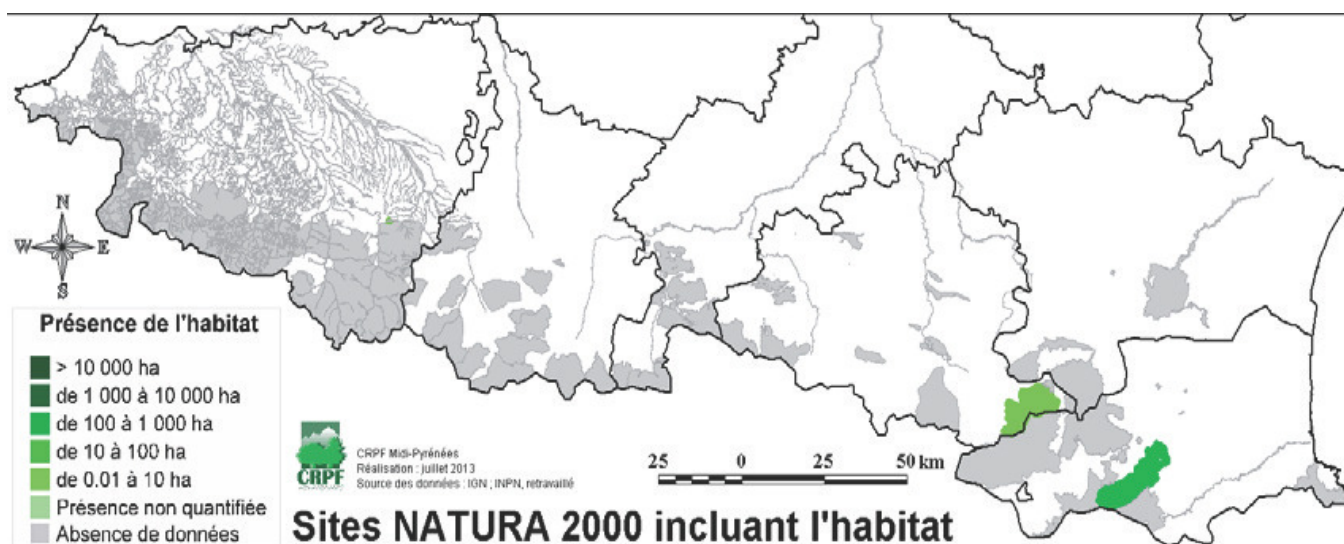
Pin à crochets	Airelle des marais	Sphaigne capillaire	Bouleau pubescent
Sphaignes	Molinie bleue	Linaigrette à gaine	Airelle rouge
Sphaigne de Magellan	Rosolis à feuilles rondes	Linaigrette à feuilles étroites	

Exemple d'opérations en cours

En forêt domaniale des Hares (09), mise hors sylviculture de la tourbière boisée et des milieux environnants, et classement en réserve biologique dirigée du Laurenti (massif de Quérigut).

RÉPARTITION

Habitat très localisé, généralement peu recouvrant, on rencontre de rares localités à travers l'ensemble de la chaîne des Pyrénées.



Alliance :

Betulion pubescentis

DESCRIPTION

Habitat installé dans des vallées, plutôt froides et humides, à fond plat et imperméable avec une nappe phréatique proche de la surface à l'origine d'une tourbière bombée. Le sol est donc constitué d'une tourbe acide (pH de 3,5 à 5,5), gorgée d'eau toute l'année et d'une épaisseur variable de 35 cm à quelques mètres.

Le peuplement arborescent est souvent clair, uniforme et dominé par le pin à crochets ou le bouleau. Les strates arbustive et herbacée sont très clairsemées et le tapis muscinal, dominé par les sphaignes, est omniprésent.



CRPF - ER

RECOMMANDATIONS DE GESTION

Ne pas transformer le peuplement ni planter du fait de sa rareté et des conditions stationnelles improductives. ■

Pas de modification de l'habitat. Notamment, pas de drainage. ■

Exclure toute exploitation, sauf travaux de génie écologique (par exemple pour extraction d'espèces allochtones). ○

Interdire toute circulation d'engin ou création de desserte dans cet habitat. En cas de travaux de génie écologique, recourir à des méthodes alternatives de débardage des arbres : câble-mât ou traction animale, cheval de fer avec tringueballe, voire hélicoptage. ■

En cas de travaux de génie écologique, limiter l'intensité des prélèvements et notamment ne pas réaliser de coupes rases ni d'éclaircies fortes pour prévenir des risques d'assèchement. ○

Ne pas déposer de matériaux (grumes, rémanents, déblais...) dans la tourbière. ○

Utilisation d'huiles biodégradables en cas d'interventions. ■

Ne pas employer d'intrants (insecticides, fongicides, herbicides, amendements...) sur ou à proximité de cet habitat particulièrement sensible. ■